

CANNE ÉCHO

Informations aux producteurs de canne

Juin 2023 n°101

SYNDICAT DU
Sucre
DE LA REUNION

| L'intégralité des Canne Echo est à retrouver en ligne sur : <https://sucre.re/>

PLAN DE RELANCE DES TONNAGES DE CANNES : OÙ EN EST-ON ?

Accroître significativement la production de cannes dès 2024 : c'est l'objectif du Plan de relance des tonnages, sur lequel l'interprofession travaille actuellement. A quelques semaines du lancement de la campagne 2023, les mesures envisagées se précisent.

UNE VISION À LONG-TERME

Le Plan de relance comportera à la fois des propositions en réponse aux problématiques urgentes et des perspectives à plus long terme pour inscrire le redressement des tonnages dans la durée. Les premières actions ont vocation à être mises en œuvre dès le début de la prochaine campagne, pour un impact mesurable dès la campagne 2024 et par la suite sur les campagnes suivantes. Les leviers identifiés sont d'ordre agronomique, logistique, foncier ou encore réglementaire.

RÉUNIR LES FONDS DISPONIBLES

La mobilisation des acteurs de l'interprofession a permis de constituer une enveloppe d'un peu plus de 9 millions d'euros pour financer les actions à venir. Fin mars, les industriels annonçaient, en effet, le déblocage de 6 millions d'euros destinés à accompagner la relance des tonnages de canne, ciblés notamment sur le soutien au financement des engrains. Depuis, le CPCs a également mis 3,2 millions d'euros sur la table (correspondant aux reliquats 2021 de l'aide à la production). La filière sollicite également les établissements bancaires de La Réunion pour la mise en place de lignes de crédit simplifiées.

AXES PRIORITAIRES

L'enjeu central pour envisager un redressement des tonnages en 2024 est de soutenir les planteurs pour qu'ils puissent mettre en œuvre les itinéraires techniques de référence dès le début de la campagne 2023, en les accompagnant et en s'assurant qu'ils disposent de ressources financières suffisantes.

Le Plan ciblera ainsi en priorité :

- **Le préfinancement et la réduction du coût des intrants.**
- **Le préfinancement des travaux de replantation et d'amélioration foncière pour la mise en valeur des friches.**
- **Le préfinancement de prestations de service réalisées dans les exploitations, à chaque étape de la culture de la canne (de la plantation à la récolte).** En ce sens, l'interprofession cherche à faire émerger des Entreprises de Travaux Agricoles (ETA), prestataires polyvalents capables dans certains cas et selon des critères identifiés. Elle leur garantira le paiement de leur prestation.
- **Les zones irriguées** pour maximiser l'effet de l'irrigation sur le tonnage.
- **Les planteurs en grande difficulté** qui ont connu plusieurs années de production difficiles en raison des conditions climatiques ou d'incidents indépendants de leur volonté.

LE NÉCESSAIRE SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS

Les moyens financiers mobilisés par la filière ne seront pas suffisants pour atteindre pleinement les objectifs du Plan de relance des tonnages de canne, sans le soutien des partenaires publics sur leurs domaines de compétences respectifs. L'interprofession compte en premier lieu sur l'engagement de l'Etat, qui doit prendre en compte la situation spécifique des DOM et lever les contraintes réglementaires et administratives empêchant les planteurs de La Réunion d'utiliser des molécules pourtant autorisées en Europe et en France, et déjà homologuées sur d'autres cultures. D'autres leviers relevant de la responsabilité des collectivités locales comme l'atténuation du coût du fret, la protection du foncier agricole, les travaux d'amélioration foncière ou encore l'irrigation pourraient être actionnés pour maximiser les chances de succès du Plan de relance des tonnages de canne. L'interprofession poursuit ses travaux pour être en mesure de disposer d'un dispositif complet applicable dès les premières replantations.

ENCORE UNE PRÉSENCE REMARQUÉE À LA FOIRE DE BRAS PANON !

Pour l'inauguration de cette 44ème édition de la Foire de Bras Panon, sur le thème « Notre terre, mère nourricière », le Syndicat du Sucre a eu le plaisir de recevoir le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, M. Marc Fesneau, sur son stand dédié à la filière Canne-Sucre. L'occasion de lui présenter les différentes actions de sensibilisation du grand public sur une filière au cœur des enjeux de souveraineté alimentaire et énergétique de l'île.

Une des nouveautés du stand cette année a consisté en la création d'un espace dédié aux professionnels permettant ainsi de nombreux échanges techniques.



LE « CARREFOUR DE LA CANNE » VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

Pour échanger sur les enjeux actuels de la filière Canne-Sucre et sur les bonnes pratiques à adopter sur les plans agronomiques, techniques et de la sécurité, venez assister à la 1ère édition du « Carrefour de la canne », organisée à l'initiative de l'Association des agriculteurs de Saint-Leu, le 30 juin de 9h à 16h30, sur le centre de réception de Stella ! Réservez votre place dès maintenant avec Jean-Paul Pajaniaye au 06 92 96 65 82.

L'ASSOCIATION DES AGRICULTEURS DE SAINT-LEU
organise en partenariat avec la filière canne-sucre le

30 juin
de 9h00 à 16h30

Carrefour de la canne
Sur la plateforme de Stella
Stands, ateliers et démos toute la journée

Temps Forts

9h30	11h00	13h00	14h00	15h00
Démo calcul de la richesse avec le CTICS	Vérifier la sécurité de sa remorque avec la Chambre d'Agriculture	Gestes qui sauvent alerter-masser-défibriller avec la Croix Blanche	Améliorer la qualité de ma coupe péi + sécurité & bonnes pratiques avec HFDS	Nouvelle convention & plan de relance de la filière avec la CMU

Snack bar sur place - Info & résa journée : Jean-Paul Pajaniaye 0692 96 65 82



UN NOUVEL HERBICIDE AUTORISÉ

Dérogation 120 jours accordée sur le Loyant

Les échanges entre l'interprofession et les services de l'Etat portent leurs fruits : le Loyant, un herbicide utilisé en prélevée a obtenu une autorisation d'extension d'utilisation sur la canne à sucre pendant 120 jours.

La lutte continue pour maintenir les solutions herbicides indispensables à la canne à sucre !



Informations aux producteurs de canne

Juin 2023 / N°101

Directeur de la publication :
Philippe Labro

Photos : Syndicat du Sucre

Syndicat du Sucre de La Réunion
0262 47 76 76
com@sucre.re